

GENÈVE INTERNATIONALE

Le HCR délocalise soixante employés à Amman

Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a transféré 60 employés de son quartier général de Genève vers Amman, en Jordanie. Le personnel du service des technologies et de l'informatique est concerné. «Soixante employés ont été transférés à Amman», a affirmé hier à l'ats une porte-parole du HCR, confirmant une information du 19:30 de la RTS.

Le HCR a expliqué ce transfert par la nécessité de faire des économies, alors qu'il est confronté à des besoins en forte hausse dans ses diverses opérations. Il avait déjà décidé de délocaliser plus de cent personnes à Budapest (Hongrie) il y a quatre ans en économisant ainsi quelque trois millions de francs par an.

A Genève, un fonctionnaire de niveau moyen coûte 30% plus cher, a indiqué un représentant du HCR. Le budget du siège a été réduit à 9% du total des dépenses de l'agence de l'ONU, qui compte encore près de 700 employés à Genève.

Le 5 octobre dernier, le Haut Commissaire Antonio Guterres avait affirmé qu'en raison de la multiplication des crises, les réserves de l'agence de l'ONU étaient à zéro. Il avait présenté au comité exécutif un budget record pour 2013 de 3,7 milliards de francs. ATS

La Ville de Genève prend les devants pour l'accueil des sans-abri

La Ville de Genève a décidé d'ouvrir prématurément un lieu pour accueillir les sansabri la nuit. Depuis hier, une trentaine de personnes peuvent dormir dans l'abri PC de Richemont, a indiqué le Département municipal de la cohésion sociale et de la solidarité. Cette décision émane de la conseillère administrative Esther Alder. «Compte tenu du froid, j'ai demandé au service social d'ouvrir un espace d'accueil pour les familles avec enfants et pour quelques personnes en grand précarité», a relevé la magistrate écologiste dans un communiqué.

Selon l'élue, une trentaine de cas impliquant des personnes très vulnérables ont été recensés dernièrement. La magistrate a toutefois ajouté que l'ouverture de l'abri de Richemont n'a «pas pour objectif d'encourager la venue et l'installation de populations qui n'ont pas de possibilités légales de rester à Genève».

La mise en place de ce lieu d'accueil pour sans-abri précède d'une semaine l'ouverture par la Ville de Genève de son dispositif d'hébergement d'urgence hivernal. Celui-ci comprend notamment la mise à disposition pour les personnes n'ayant pas de toit de deux abris de la protection

Quelque 700 manifestants pour commémorer le 9 novembre 1932

LIBERTÉS • L'utilisation de l'armée à des fins de sécurité intérieure voulue par le conseiller fédéral Ueli Maurer inquiète.



Des représentants des syndicats, des partis de gauche et des mouvements sociaux étaient présents dans le défilé. J.-P. DI SILVESTRO

PHILIPPE BACH

Quelque 600 personnes – peut-être 700 à l'arrivée – ont participé hier à la manifestation commémorant le quatre-vingtième anniversaire de la fusillade du 9 novembre 1932 qui fit 13 morts et une centaine de blessés.

Un défilé parti de la zone piétonne du Mont-Blanc, où l'on retrouvait des représentants des syndicats, des partis de gauche et des mouvements sociaux. Le réseau Antifa avait visiblement assez largement mobilisé chez les jeunes.

Police mobilisée

Le tout sous haute surveillance policière – en tenue d'assaut avec des fusils pour tirer des balles en caoutchouc. Quelques jeunes ont d'ailleurs été arrêtés et de nombreux manifestants fouillés. Les carrefours avaient été bloqués par des rangées de fourgons, histoire de garantir que le parcours de la manifestation soit bien respecté (et qu'un passage en force du pont Mont-Blanc ne soit pas tenté).

A l'arrivée, tout s'est relativement bien déroulé, mis à part quelques pétards et fumigènes lumineux. Une foule de manifestants débonnaires a surtout ironisé sur le fait qu'un cordon de policiers protégeait le Mc-Donald's et pas le Conservatoire... «On a les priorités qu'on mérite», dixit un manifestant. Sur la plaine de Plainpalais, les noms des treize morts étaient affichés sur des poteaux et illuminés d'une lanterne.

Contexte contemporain

La fusillade du 9 novembre a été placée dans son contexte politique actuel: à savoir les velléités du conseiller fédéral udéciste Ueli Maurer de lui confier des tâches de maintien de sécurité intérieure. «L'armée assure déjà de telles missions chaque année lors du Forum économique mondial de Davos, alors qu'il s'agit bien d'une mission civile. Et, symboliquement, on voit bien qui il

s'agit de protéger», a ironisé Tobia Schnebli, au nom du Groupe pour une Suisse sans armée, dénonçant la banalisation de ces missions de plus en plus nombreuses pour préparer l'opinion publique à accepter cet état de fait.

Rita Schiavi, qui s'exprimait au nom de l'Union syndicale suisse (lire ci-contre), a dénoncé la dernière opération militaire intitulée «Stabilo due», qui voyait l'armée plancher sur un scénario catastrophe avec des hordes de réfugiés groupés aux frontières suisses et des troubles internes. Le fait qu'Ueli Maurer évoque quatre nouveaux bataillons représentant 1600 hommes affectés à des tâches de police ne laisse pas d'inquiéter la syndicaliste: «La stabilité s'obtient par la paix sociale et une juste répartition des richesses, non par la guerre civile.»

Autre parallèle, opéré par le conseiller national vert Antonio Hodgers: l'alliance de la droite dite «libérale» avec les mouvements xénophobes «est malheureusement une constante dans nos sociétés, notamment en période de tension économique, comme celle qu'on connaît aujourd'hui». Reste que la présence des orateurs du PS et des Verts – Sandrine Salerno et Antonio Hodgers - a été quelque peu chahutée par des Indignés et des Antifas qui leur reprochaient – bruyamment – la prise de position favorable de leurs partis respectifs à la nouvelle Constitution, nonobstant le recours à l'armée pour des tâches de police tel qu'inscrit dans ce texte.

Un terrain sur lequel Jocelyne Haller, : constituante de Solidarités et opposée à ce texte, s'est refusée à s'engager. Elle a en revanche noté que ce texte ouvre la porte à de potentielles régressions sociales et que face à la division des travailleurs prônée par l'extrême droite et, de plus en plus, par la droite dite centriste, c'est bien une solidarité de

TROIS QUESTIONS À...

Rita Schiavi

Secrétaire syndicale à Unia et membre du comité central de l'Union syndicale suisse (USS). Elle s'est exprimée hier durant la manifestation.

C'est la première fois que l'USS délègue quelqu'un pour cette commémoration. Qu'est-ce qui justifie votre venue?

Il s'agit d'une question nationale et pas seulement genevoise. A l'époque, l'importance de l'événement avait été comprise comme telle. Et il y a un élément d'actualité: les déclaration du conseiller fédéral Ueli Maurer, qui entend confier des tâches de sécurité intérieure à l'armée. Cela a provoqué beaucoup de remous à l'intérieur des syndicats.

2. Quelle lecture l'USS fait-elle de ces déclarations?

Comme en 1932, il s'agit de protéger les intérêts des possédants en recourant à l'armée. Ueli Maurer et [le chef de l'armée suisse] André Blattmann préparent la guerre, ce qui est leur rôle, mais contre le peuple suisse, ce qui doit être stoppé. On sait très bien qu'en première ligne de la répression il y a aura les syndicats, les partis de gauche et les mouvements sociaux.

3. Quelle sera la suite de □ la mobilisation de l'USS?

Nous sommes un peu démunis. Le conseiller national Paul Rechsteiner a déjà interpellé le Conseil fédéral pour lui demander de faire machine arrière. En vain. Des discussions sont en cours pour voir si une deuxième tentative vaut la peine classe qu'il faut s'attacher à (re)construire. I : d'être faite au parlement fédéral. PBH

FONCTION PUBLIQUE

GENÈVE

Vers une réforme du statut des futurs agents de détention



Les nouveaux gardiens de

prison seront engagés dès 2013 sous le régime de la loi relative au personnel de l'administration cantonale et non plus sous celui, plus favorable, de la loi sur le personnel de la prison. Le syndicat des agents de détention dénonce un démantèlement de leur statut. «Cette mesure tire l'ensemble des conditions vers le bas, notamment au niveau salarial», a déploré hier Eric Schmid, président des gardiens de prison, interrogé par l'ats. Il revenait sur une information parue dans Le Matin. «Cette modification dénigre la profession alors que les gardiens doivent faire face à la surpopulation carcérale», poursuit M. Schmid.

Cette réforme est initiée par le Département de la sécurité repris cet été par le PLR Pierre Maudet. Elle vise à uniformiser le statut du personnel pénitentiaire et a été annoncée au préalable à l'Union du personnel du corps de police (UPCP), a indiqué hier Laurent Forestier, porte-parole du Département de la sécurité.

Très en colère jeudi soir, l'UPCP jouait la carte de l'apaisement hier. Son président Christian Antonietti annonce avoir envoyé une lettre au conseiller d'Etat. Il est prêt à s'asseoir à la table des négociations. Une réunion entre le département et les syndicats est prévue fin novembre.

Actuellement, le personnel de l'Office pénitentiaire, dont les agents de détention font partie, est soumis à trois statuts différents. Une majorité des agents sont engagés selon la LOPP avec des conditions particulières à la clé telles que les indemnités liées à leur fonction et un âge de la retraite fixé à 58 ans.

Cette divergence de vue intervient alors que quarantequatre nouveaux agents de détention, dont neuf femmes, ont prêté serment hier matin à l'Hôtel-de-Ville. ATS

Un précurseur de l'histoire sociale réunit ses articles

PUBLICATION • Un volumineux ouvrage réunit vingt-deux articles de Marc Vuilleumier.

Marc Vuilleumier est un peu le père spirituel des historiens de gauche ou progressistes. Ancien professeur à l'université de Genève, il a en tous les cas joué un rôle précurseur dans le développement d'une histoire du mouvement ouvrier et des gens dits «sans histoire».

Les éditions d'En bas et le Collège du travail - une fondation créée en 1978 par le syndicaliste Lucien Tronchet pour recueillir, conserver et mettre en valeur la mémoire du monde du travail - coéditent un volumineux recueil de vingtdeux articles de cet historien qui a ouvert des voies nouvelles.

L'ouvrage recèle de nombreuses entrées. Notamment une réflexion sur les contraintes scientifiques qui se posent à l'historien travaillant sur ce terrain. Dans une introduction, Marc Vuilleumier retrace aussi de manière caustique grève générale de 1918 sont également les conditions dans lesquelles a travaillé celui qui fut quasiment frappé d'interdiction professionnelle en raison de sa militance communiste avant qu'un conseiller d'Etat radical - Alfred Borel admit que cela relevait du maccarthysme et y mit fin. Marc Vuilleumier évoque aussi ses dettes à l'égard de figures comme Jean Maitron, auteur du monumental Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français.

Certains des articles permettent aussi une introduction à l'histoire sociale suisse. A ce titre, il intéressera aussi les historiens français. Signalons ainsi un article inédit en langue française et qui clôt l'ouvrage: «Aperçu de l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse 1890-1960». Des temps forts comme la

D'autres articles s'inscrivent dans le corpus de l'histoire européenne consacrée au mouvement ouvrier: Marc Vuilleumier est un spécialiste de James Guillaume, figure importante de la Première Internationale puis de l'Internationale autoritaire; ou encore des recherches sur le rôle de la Suisse et de Bakounine dans la Première Internationale. Il évoque aussi dans plusieurs articles l'arrivée des exilés de la Commune de Paris en Suisse, ou encore le rôle des exilés en Suisse dans la construction du mouvement ouvrier.

Un apport en positif, puisque ce dernier s'est nourri de ces expériences. Mais les syndicats ont aussi dû mener un travail théorique de fond sur cette question, qui n'était pas forcément perçue comme telle par les intéressés. Relevons ainsi que, après le massacre d'ouvriers italiens en août 1892 à Aigues-Mortes (sud de la France) qui fit plusieurs dizaines de morts, les congrès de la Deuxième Internationale en débattirent. Et aboutirent à la conclusion que la réponse de gauche devait bien être celle de l'organisation syndicale de ces travailleurs et que la désignation d'un bouc émissaire était un piège dans lequel il ne fallait pas tomber. Plus de cent ans plus tard, la question reste d'actualité. PBH

Marc Vuilleumier, Histoire et Combats. Mouvement ouvrier et socialisme en Suisse 1864-1969, Editions d'En bas et Collège du travail, 2012, 566 pages.